

INTERVENTION DU PERE JEAN HAMOT, ADMINISTATEUR DIOCESAIN
DEVANT LE CONSEIL DIOCESAIN POUR LES AFFAIRES ECONOMIQUES.
Jeudi 11 juin 2009.



Chers Sœurs et Frères, Membres du Conseil Diocésain pour les Affaires Economiques,

Je vous remercie de votre présence cet après-midi, pour partager le souci que nous portons tous pour la santé financière de notre diocèse.

Notre mission, votre mission, est particulièrement ingrate, car en Eglise on a du mal dès qu'il s'agit de l'argent. Pourtant, l'Eglise où qu'elle soit, ne vit pas dans un monde dématérialisé. Elle a des obligations... des charges, envers ses fournisseurs, ses salariés, ses prêtres, des impôts. Son activité même génère des charges. Monseigneur CABO ramassait tout cela en quelques mots : « La pastorale a un coût » se plaisait-il à dire.

Alors oui il est nécessaire de se préoccuper de donner à notre Eglise les moyens de son évangélisation. Et vous, membres du CDAE*, de même que les membres des CPAE** portez, comme « Laïcs en mission », cette lourde responsabilité d'éclairer les fidèles sur la nécessité qu'il y a de donner à l'Eglise les moyens de son fonctionnement.

Cette mission est d'autant plus nécessaire que nous vivons dans un monde en crise... dans une France en crise... dans une Guadeloupe en crise... dans une Eglise en crise...

Lors de la dernière réunion de ce Conseil, nous avons évoqué la situation économique de la Guadeloupe, et nous avons préconisé des mesures de prudence, particulièrement dans les investissements des paroisses et de la curie. Bref, nous nous soucions de la gestion du diocèse. Eh bien ! ces mêmes préoccupations, nous les retrouvons dans l'Evangile avec Luc dans la parabole par laquelle le Christ invite à la réflexion ceux qui veulent devenir ses disciples (Luc 14, 28-30) Cette parabole est avant tout une leçon de bon sens : tout homme qui veut construire une tour doit d'abord commencer par s'asseoir pour calculer la dépense et voir s'il a de quoi aller jusqu'au bout... Il y a là un précieux enseignement pour tout gestionnaire de biens d'Eglise : en période de crise pourquoi ne pas commencer par s'asseoir ? Autrement dit prendre le temps de s'arrêter pour établir non seulement une prévision budgétaire à un an, prévision rendue désormais obligatoire par la demande du Commissaire aux comptes de l'A.D.G, mais une prévision budgétaire sur trois ans. Bien sûr nos prévisions ont peu de chance de correspondre à la réalité (surtout en ce qui concerne les produits), mais là n'est pas le principal intérêt de cette prospective. Regarder nos budgets sur trois ans c'est se mettre en capacité de faire des choix. Faut-il maintenir, réduire, voire augmenter, telle ou telle charge ? Quels sont les investissements qui demeurent possibles...malgré la crise ? Ce qui semble parfois impossible sur le court terme peut l'être sur le moyen terme... Vous l'aurez compris : faire de la prospective budgétaire c'est demeurer maître de nos décisions et ne pas simplement subir des événements qui nous obligeraient à réagir dans l'urgence...

Nous devons donc retenir cette exigence de gérer avec des budgets. C'est ce que nous sommes arrivés à faire cette année, avec beaucoup de difficulté puisque la réalisation du budget additionné implique que chacune des paroisses communique à juste temps son propre budget.

Je tiens à remercier l'Économiste diocésain qui n'a pas lâché le morceau. Et même si nous examinerons le budget additionné de la curie et des paroisses aujourd'hui seulement, au moins ce budget général 2009 existe. Et vous le verrez, il est plein d'enseignement. Alors nous avons fait un grand pas et dans le bon sens.

Avec vous, avec l'équipe de l'économat diocésain, nous devons aller plus loin et arriver à répondre aux exigences de la gestion budgétaire. Nous devons sortir de la gestion aveugle dans laquelle nous sommes enfermés depuis si longtemps.

Une autre exigence de la gestion moderne doit maintenant se mettre en place : **Le Contrôle Interne.**

Devant la nécessité de normaliser et d'améliorer les procédures internes dans les différentes entités du diocèse et notamment dans les paroisses, sans décourager les bonnes volontés – les comptables et les trésoriers de paroisses sont des bénévoles – et parce que l'économiste diocésain ne peut pas intervenir partout dans un délai suffisamment raisonnable, il a été constitué une équipe de collaborateurs susceptibles de se déplacer et de rencontrer le comptable, le trésorier et le curé de chaque paroisse pour faire un travail d'auditeur. La centralisation des comptabilités, rendue possible par l'informatisation et un logiciel comptable partagé, permet à cette équipe de donner une assistance à la saisie et de réaliser un contrôle des comptabilités.

L'évolution nécessaire des pratiques administratives diocésaines ne pourra se faire que par des interventions sur le terrain. On sait bien que les circulaires émises par la curie diocésaine ne sont lues et mises en pratique que par quelques uns. Il n'y a pas véritablement de mauvaise volonté mais les personnes qui sont susceptibles de lire ces documents sont :

- les curés des paroisses qui ont bien d'autres soucis sur le plan pastoral pour prendre le temps de lire les circulaires,
- les comptables et les trésoriers qui du fait de leur activité bénévole n'ont pas la même perception qu'un salarié en face de l'autorité diocésaine. Ainsi l'économiste diocésain et le conseil diocésain des affaires économiques doivent se donner les moyens de convaincre sur le terrain en déléguant une partie des interventions à des tiers.

L'auditeur, comme son nom l'indique, a pour but d'aller sur le terrain pour réunir un ensemble d'informations comptables, administratives, juridiques et financières qui permettront au niveau des responsables diocésains et du commissaire aux comptes de déceler les failles dans la procédure interne et les améliorations à apporter.

Dans un premier temps, il y aura une phase d'enquête et d'analyse.

Dans un second temps, il leur faudra :

- Convaincre d'appliquer des normes suffisamment uniformes pour asseoir une procédure interne fiable et cohérente,
- les transmettre, en justifiant, avec de la pédagogie, leur mise en application dans les paroisses et les services,
- vérifier qu'elles sont correctement appliquées.

Dès cette année donc, les collaborateurs de l'Économat diocésain sont devenus des auditeurs et on pourra constater progressivement la modification de leur champ d'intervention, de

même que les paroisses avec lesquelles ils collaborent changeront chaque année dans le souci bien compris de leur indépendance par rapport à ceux qu'ils contrôlent.

Enfin, il nous faut décider de la conduite que nous allons tenir face à la sérieuse crise qui sévit dans le monde, et qui tôt ou tard, arrivera chez nous.

Par les temps qui courent, l'Église sera de plus en plus sollicitée car qui dit crise économique dit aggravation de la pauvreté, accroissement du mal-être social et sociétal... et donc plus de demandes de soutien moral et spirituel. Plus de présence et d'interventions.

Comment pourrons-nous faire face ?

Pour 2009 nous nous attendons à une chute sévère des recettes diocésaines. Nous le verrons à l'examen du budget additionné 2009. Si nous nous contentons d'attendre sans prendre certaines mesures sur la gestion telles que :

- réduction des charges de gestion, (étudier la possibilité de réduire les coûts salariaux, le coût du remplacement des départs en congés des prêtres par exemple)
- élimination de tout gaspillage,
- le ralentissement des investissements,
- sensibilisation des fidèles sur les besoins vitaux de l'église, car celle-ci qui devra être plus présente encore, ne doit pas faire l'objet d'une raréfaction brutale de ses ressources,

alors nous allons vers des difficultés sans précédent.

Une fois de plus ce sont nos recettes qui risquent d'être gravement affectées et nous devons faire de la prévention auprès des fidèles en sorte qu'ils se montrent équitables envers leur Eglise dans les choix économiques qu'ils auront à opérer.

Je n'ai certainement pas voulu verser dans le pessimisme, mais nous avons chacun présent dans cette salle, la lourde responsabilité de porter la réflexion sur l'avenir économique du diocèse, de donner les orientations, et de les faire partager par tous ceux qui gèrent avec nous : les curés de paroisses, les responsables de services diocésains, tous ceux qui d'une façon ou une autre, engagent pour le compte de l'Eglise.

Je vous remercie encore une fois de donner bénévolement de votre temps pour assumer ensemble cette grande responsabilité : Donner les moyens d'évangéliser encore plus la Guadeloupe.

Je vous remercie.

* *Conseil Diocésain pour les Affaires Economiques*

** *Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques*